

Une interview de Jean-Pierre Sueur dans *Le Courrier du Loiret*, 10 juin 2010

On en p

POLITIQUE
Entretien avec le sénateur Jean-Pierre Sueur
PAGE 4

POLITIQUE

Entretien avec le sénateur Jean-Pierre Sueur

Hôpitaux ruraux, réforme territoriale, infrastructures routières et ferroviaires

TRÈS sensible au monde rural, le sénateur Jean-Pierre Sueur intervient fréquemment à l'assemblée pour rappeler les difficultés que rencontre "La France des oubliés". Notamment en matière d'hôpitaux ruraux, de transports en commun, et d'inquiète de la réforme territoriale. Il s'exprime dans nos colonnes.

Le Courrier du Loiret : Que pensez-vous de la démarche entreprise par l'association "La Mûche-lier" pour la réouverture de la ligne ferroviaire Orléans-Pithiviers ?

Jean-Pierre Sueur : Je pense que cette démarche est très positive. On a su le tort, à une certaine époque, de fermer beaucoup trop de lignes voyageurs. Aujourd'hui, les demandes de réouvertures sont nombreuses : Orléans-Pithiviers, Orléans-Châteauneuf, Orléans-Chartres, etc. Cela traduit une volonté des Français de ne pas avoir un réseau fermé à deux vitesses : il y aurait en France du TGV et l'autre France, oubliée, La Région Centre accomplit un travail remarquable pour cet "autre réseau" si nécessaire en investissant beaucoup dans les TER. Je souhaite qu'elle ait demain les moyens de développer son action avec, en particulier, la ligne Orléans-Pithiviers. Mais c'est une question de moyens. Ce devrait être une priorité nationale à l'heure où l'on parle tant d'écologie !

CDL : Après avoir été remis en question, le rôle des hôpitaux ruraux est, semble-t-il, l'objet d'une nouvelle réorganisation. Votre sentiment ?

JPS : Je suis très attaché à l'hôpital de Pithiviers. Je me souviens avoir défendu, avant d'être sénateur, la maternité de Pithiviers. Marie-Thérèse Bonneau, maire de Pithiviers, m'a alerté sur les inquiétudes que suscitait le fait qu'il n'y ait plus qu'un directeur pour les hôpitaux de Montargis, de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. La coopération hospitalière me paraît positive à condition qu'elle se traduise par un "plus" pour tous les établissements concernés et non par un "moins" pour certains d'entre eux. C'est pourquoi je suis intervenu en séance publique au Sénat. J'ai été satisfait de la réponse précise que m'a faite Rama Yade : tous les services existant actuellement à Pithiviers seront maintenus mais, de plus, la coopération avec Montargis doit permettre d'apporter de nouveaux services. C'est positif mais je

reste, bien sûr, vigilant en lien avec les élus et les usagers de l'hôpital.

CDL : Vous êtes beaucoup intervenus au Sénat sur la réforme territoriale. On vient d'apprendre que, selon le projet de gouvernement, il y aurait 172 conseillers territoriaux en Région Centre. Qu'en pensez-vous ?

JPS : Je pense que c'est beaucoup trop. Faut-il vraiment, en cette période de crise, tripler le nombre de conseillers régionaux pour gérer des budgets qui vont décroître ? Il faudra pousser les murs ! Faisons plutôt des économies, d'autant plus qu'en nous avait dit qu'il y avait trop d'élus en France ! Pour ma part, j'ai toujours été en désaccord avec cette mise en cause des élus. Savez-vous que la très grande majorité des 550 000 élus de France sont des élus municipaux qui ne touchent aucune indemnité et se dévouent bénévolement pour la cause de nos communes. Et pour ceux (maires et adjoints) qui touchent des indemnités, je puis vous dire que si vous divisez l'indemnité par le nombre d'heures qu'ils consacrent à l'exercice de leur mandat, ce n'est pas cher payé !

CDL : L'autoroute A 10 tient-elle les promesses émises lors de sa construction et comment organiser le flux de poids lourds sur les petites routes ?

JPS : Cette autoroute est incontestablement un atout pour la Péninsule et le Nord Loiret. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il faut que les poids lourds l'empruntent quand ils traversent le Loiret. Il est inacceptable de retrouver sur d'autres routes un trafic poids lourds qui peut et doit emprunter l'autoroute. Les pouvoirs publics devront prendre les mesures nécessaires pour y parvenir.

CDL : Jean-Paul Charié est décédé il y a presque un an. Comment l'avez-vous vécu ?

JPS : J'ai été très affecté par sa disparition. Nous avions été élus députés le même jour. Nous n'avons pas les mêmes opinions politiques. Cela n'avait pas empêché qu'une amitié se tisse entre nous. Je pense souvent à Jean-Paul en parcourant les routes du Loiret.

Propos recueillis par Gilles Bonnet

Le Courrier du Loiret - Jeudi 10 juin 2010 -